

## Communiqué de presse

Date 18 décembre 2007

Embargo 18 décembre, 10 h 30

## Une étude révèle l'instrumentalisation des étrangers faite pendant la campagne électorale 2007

Il ressort d'une étude réalisée par le Département de recherche opinion publique et société (fög) de l'Université de Zurich sur mandat de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) que les étrangers ont été typisés de manière négative et instrumentalisés pendant la campagne pour les élections fédérales 2007. Les musulmans et les jeunes étrangers ont été particulièrement visés. La CFR exhorte les politiciens et les politiciennes à éviter dorénavant les typisations discriminatoires de ce genre.

Dans une étude mandatée par la CFR, le Département de recherche opinion publique et société (fög) a analysé les typisations des étrangers faites pendant la dernière campagne électorale. La recherche a porté sur un échantillon composé de sept quotidiens, quatre journaux dominicaux, deux hebdomadaires et des principaux journaux télévisés des trois régions linguistiques. Les trois quarts des représentations négatives des étrangers et des membres de minorités émanent de l'UDC. La stratégie de ce parti, les vives réactions des médias et des autres partis ont profondément marqué la campagne électorale durant l'été, prenant même le pas sur les questions environnementales. Les critiques à l'égard de l'image négative envers la population étrangère ont été nettement plus fortes en Suisse romande

Pour la Commission fédérale contre le racisme, cette étude montre comment le populisme de droite se sert de l'image négative de l'étranger pour attiser les tendances xénophobes ambiantes. Les autres acteurs, pour leur part, ne parviennent pas à donner de la population migrante une image suffisamment différenciée. Si les médias présentent les étrangers comme des criminels ou, au contraire, comme des victimes du racisme, nous ne reconnaissons pas en eux les voisins, les collaborateurs ou les collègues que nous côtoyons quotidiennement.

La CFR exhorte donc les politiciens et les politiciennes à lutter dorénavant contre ces typisations qui marginalisent les étrangers. Les journalistes doivent réaliser l'impact discriminatoire que peuvent avoir leurs comptes-rendus et être formés de manière à éviter ce genre de formulations.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à : Doris Angst, responsable du secrétariat de la CFR, Tél. 031 324 12 83, doris.angst@gs-edi.admin.ch